

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES CHAMBRES CONSULAIRES DE LA MOSELLE CONTRE L'OUVERTURE GÉNÉRALISÉE DES MAGASINS LE DIMANCHE

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, et la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle, prennent acte des nouvelles dispositions prévues dans le texte de loi porté par le député **Richard MALLIE**, qui excluent d'autoriser les hypermarchés d'ouvrir le dimanche toute la journée.

Pierre STREIFF et **Philippe GUILLAUME** rappellent, dans cette période de crise économique, qu'il est impératif de veiller à ne pas pénaliser les entreprises qui constituent le tissu économique de proximité.

L'ouverture des magasins sans concertation entre la grande distribution et les commerces de proximité, si elle était étendue sans aucune restriction au dimanche, reviendrait à créer une nouvelle distorsion de la concurrence en défavorisant lourdement les artisans et petits commerces.

Au moment où la majorité des Français espèrent une société plus humaine et prônent un modèle d'entreprise respectant l'homme, il aurait été paradoxal de favoriser une fois encore un modèle dont on connaît bien les effets pervers sur l'emploi et sur la qualité de la société, en détournant une grande partie du pouvoir d'achat alors même que la situation économique tend à le diminuer.

Contacts:

Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle
David DINE – Directeur de la Communication CCI 57
Tél. : 03 87 52 31 05 – Email : ddine@moselle.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Laurent FEDERSPIEL – Chargé de Mission Communication CMA 57
Tél. : 03 87 39 31 84 – 06 47 69 64 31 – Email : com@cm-moselle.fr